

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre 2022 à dix-neuf heures sept minutes, le Comité syndical dûment convoqué le premier décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en la salle du Conseil à Le Cellier, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12

Nombre de délégués participant au vote : 9 + 4 pouvoirs

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE Suzanne
LELAURE Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Michaël DAVID,

Elues Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie
BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE
TEXIER

Titulaire absent excusé :

Elue Couffé : Daniel PAGEAU (Pouvoir à Suzanne
LELAURE).

Elus Le Cellier : Philippe MOREL(pouvoir à Suzanne
HERBETTE), Aurélia AUDRAIN, Céline ORTHION

Elu Ligné : Maurice PERRION (pouvoir Guillaume
NIEL)

Elus Mouzeil : Florence BEZIER (pouvoir à
Jacqueline LETEXIER) et Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elue Le Cellier : Stéphanie HERBETTE

Elus Ligné : Guillaume NIEL, Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Le Cellier : Didier PICAT.

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE,

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

N°2022-41 AVANCES SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

En cas de besoin de trésorerie des associations, dans l'attente du vote du BP, il est proposé aux conseillers syndicaux que le **1^{er} acompte puisse être versé dès le mois de janvier 2023** si une association en fait la demande écrite.

Il est proposé que cet acompte représente 25 % de la subvention (Part SIVOM) versée en 2022.

Sur ces bases, ci-dessous le tableau du calcul des acomptes :

TOTAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2022 (PART SIVOM)	AVANCE 2023 (25% de la subvention N-1)
PETITE ENFANCE	Multi-Accueil « Les Petits Pas de Jules Verne »	80 378 €	20 095 €
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES	Couffé Animation Rurale (CAR)	4 531 €	1 133 €
	Accueil Enfance Le Cellier	13 155 €	3 289 €
ACCUEILS DE LOISIRS	Couffé Animation Rurale (CAR)	9 129 €	2 282 €
	Accueil Enfance Le Cellier	11 705 €	2 926 €
ANIMATION JEUNESSE	Couffé Animation Rurale (CAR)	16 875 €	4 219 €
Versement total		135 773 €	33 943 €

TOTAUX PAR ASSOCIATION	ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2022 (PART SIVOM)	AVANCE 2023 (25% de la subvention N-1)
	Multi-Accueil « Les Petits Pas de Jules Verne »	80 378 €	20 095 €
	Couffé Animation Rurale (CAR)	30 535 €	7 634 €
	Accueil Enfance Le Cellier	24 860 €	6 215 €
	TOTAUX	135 773 €	33 943 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- **valide** les montants des avances 2023

- **Autorise** Mme La présidente à effectuer ces versements sur demande écrite des associations.

Pour extrait conforme aux registres
La Présidente,
Anne-Marie CORDIER



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :